

Cour de France.fr / Vie quotidienne / Corps, costume et parure / Etudes modernes / Apparences corporelles et politique matrimoniale chez les Habsbourg à la fin du Moyen Âge

Cyrille Debris

Apparences corporelles et politique matrimoniale chez les Habsbourg à la fin du Moyen Âge

Article. Source : Apparence(s)

Cyrille Debris, "Apparences corporelles et politique matrimoniale chez les Habsbourg à la fin du Moyen Âge", dans Apparence(s), année 2008, numéro 2.

Résumé de l'article

Les mariages chez les Habsbourg de la fin du Moyen Âge ont une relation évidente avec les apparences puisqu'ils impliquent une dimension physique déterminante et double : objective et subjective. La procréation étant le premier but, il fallait que les époux fussent physiquement aptes mais aussi attirants. Les apparences intervenaient à différentes étapes dans les négociations matrimoniales : d'abord au niveau des motivations, puis des vérifications, enfin dans les rituels, parfois un peu étranges. Les portraits pouvaient aider au choix du conjoint, lorsque plusieurs projets concurrents étaient en lice, mais surtout illustraient les descriptions des ambassadeurs promus « entremetteurs », pourvu qu'ils fussent réalistes. Les négociateurs, à différents stades des tractations, pouvaient exiger de voir les fiancées putatives dûment préparées (la présentation de la fiancée ou *Brautschau*), même si elles n'avaient aucune voix au chapitre et étaient très jeunes. Enfin, l'examen était régulièrement complété par une enquête « médicale » pour juger du physique des fiancés, dans leur nudité, au risque d'une rétractation par clause suspensive. Finalement, cela n'enlevait pas l'appréhension lors de la première rencontre *in persona* entre les deux fiancés, qui jusque là avaient dû s'en remettre à des médiateurs pour ce qui toucherait leur vie intime.

[Lire la suite \(revues.org\)](http://revues.org)